

PLAN DIRECTEUR DU

PLEIN AIR URBAIN



Octobre 2024

Table des matières

1	Préambule	3
2	Notre définition du plein air urbain	5
3	L'offre en matière de plein air.....	6
4	La population de la Ville	8
5	Le plein air urbain en plein essor	9
6	S'inspirer pour mieux se développer	15
7	Des lieux de plein air urbain partout sur le territoire	17
8	Un plan pour le plein air à la Ville de Québec.....	20



1 PRÉAMBULE

La Ville de Québec bénéficie d'un panorama exceptionnel alliant eau, montagnes et plaines. Que ce soit par la proximité du fleuve Saint-Laurent ou par la présence des quelques monts sur le territoire et les citoyens de la Ville ont accès à des environnements diversifiés pour profiter du plein air.

Depuis déjà quelques années, l'importance accordée aux saines habitudes de vie influence les comportements des citoyens. Ils profitent de plus en plus des espaces verts à proximité de leur résidence ou y développent de nouvelles activités et de nouveaux intérêts. Le plein air, surtout celui en contexte urbain, n'échappe pas à ce phénomène. De plus, l'accès à ces sites peut aussi être compromis par des dimensions financières (coûts de transport, par exemple), physiques (distance à parcourir), temporelles (ouverture des sites) ou informationnelles (informations disponibles). Il en ressort donc qu'il est important de prendre en compte la pratique du plein air urbain, d'autant plus que la Ville joue actuellement un rôle de premier plan en cette matière sur son territoire.

Aujourd'hui, l'offre liée aux activités de plein air urbain s'étale sur plusieurs sites partout sur le territoire. Les citoyens ont accès à de nombreux espaces verts, sentiers et autres lieux extérieurs leur permettant de s'adonner à des activités de plein air, comme la marche, la raquette ou le vélo. Désireuse d'offrir à ses citoyens des expériences en plein air sur le territoire, la Ville de Québec a mené plusieurs travaux d'analyse et de planification en lien avec ses parcs et ses milieux naturels au cours des dernières années.

Le Plan directeur du parc naturel du Mont-Bélair (réalisé en 2006 et actualisé en 2022), le Plan d'aménagement de la base de plein air de Sainte-Foy (2009), le Plan directeur des parcs de plein air portant sur le camping du centre de plein air de Beauport, la base de plein air La Découverte et le domaine de Maizerets (2011), le Plan directeur d'aménagement du parc Chauveau (actualisé en 2019), ainsi que le Plan de mise en valeur des rivières de Québec (2020) constituent des exemples d'outils de planification dont la Ville s'est dotée au fil des années. Néanmoins, à ce jour, aucun document de planification ne reflète l'entièreté de ces espaces de sorte à structurer une offre complète de plein air urbain à Québec. En 2022, la Ville de Québec a adopté une stratégie en matière de développement durable qui représente un guide pour les dix prochaines années, abordant toutes les dimensions du développement durable. Elle détermine cinq défis collectifs qui sont tous interreliés et qui visent à bonifier l'intégration des principes de développement durable dans nos actions et nos projets. Ces défis sont : la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonation, la résilience et la transition. Le plein air s'inscrit dans la suite de tous ces défis collectifs, soit la santé globale, en tant qu'important contributeur.

Plus précisément, la Ville propose un plan directeur du plein air urbain dans le but de consolider les acquis, de planifier le développement de l'offre et de favoriser la pratique des activités de plein air. Elle souhaite ainsi mieux répondre aux besoins de sa population et s'inscrire en continuité avec la stratégie de développement durable.

Avec le Plan directeur du plein air urbain, la Ville se donne une vision pour les prochaines années en ce qui concerne les lieux de plein air et les activités qui s'y dérouleront. Cette vision se traduit ainsi :

Les citoyens de la Ville de Québec pratiquent activement le plein air urbain grâce à une offre progressive de niveau débutant à intermédiaire et accessible, dans le respect des milieux naturels.

Proposant à tous des expériences complémentaires à l'échelle de la ville, le plein air urbain s'intègre facilement dans le quotidien des citoyens par une offre de proximité aux différents milieux de vie.

Dans l'objectif de rendre cette vision concrète, le Plan directeur a porté son analyse sur toutes les facettes de la pratique. L'une des principales étapes a été la tenue d'une consultation publique auprès de la population, qui a atteint un sommet en termes de participation.

Le Plan directeur établit les priorités municipales pour les prochaines années dans l'optique de consolider l'offre actuelle, de pérenniser les investissements et de développer le plein air urbain sur le territoire de la Ville, le tout par un plan d'action.



2 NOTRE DÉFINITION DU PLEIN AIR URBAIN

Le plein air urbain, c'est la pratique d'une activité physique :

- en contact avec la nature;
- fédérée ou non;
- de récréation, de détente ou d'aventure;
- dans un esprit non compétitif.

La pratique d'une activité de plein air urbain exclut l'utilisation de véhicules motorisés comme les véhicules tout-terrain, les motocross et les motoneiges.

Les activités de plein air qui se déroulent en milieu urbain s'intègrent facilement au mode de vie de la population grâce à leur proximité avec les milieux de vie. Les activités considérées pour le présent plan sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Liste des activités de plein air et saisonnalité des activités

ACTIVITÉS		
Activités d'interprétation (par exemple : ornithologie, spéléologie, observation)		
Activités aérotractées (activités tirées par un cerf-volant de traction)		
Activités avec chiens attelés		
Course en sentier		
Escalade		
Marche et randonnée		
Patinage (à roulettes ou sur sentier glacé)		
Pêche		
Vélo		
Canot ou kayak en eaux vives		
Hébertisme aérien		
Nage en eau libre (excluant les piscines)		
Pédalo		
Planche à pagaie		
Ski de fond		
Glissade		
Raquette		

LÉGENDE  Activité estivale  Activité hivernale  Activité quatre saisons

3 L'OFFRE EN MATIÈRE DE PLEIN AIR

Le rôle de la Ville

La Ville assure la mise en place d'une offre de premier plan à sa population pour que celle-ci puisse accéder à une diversité d'activités sur son territoire.

La Ville s'assure de maintenir le développement et la pérennité des infrastructures du plein air pour offrir à une clientèle élargie toutes les activités possibles. De plus, elle soutient les organisateurs qui souhaitent maintenir des initiatives et aussi répondre aux besoins spécifiques de certains utilisateurs.

Les sites de plein air

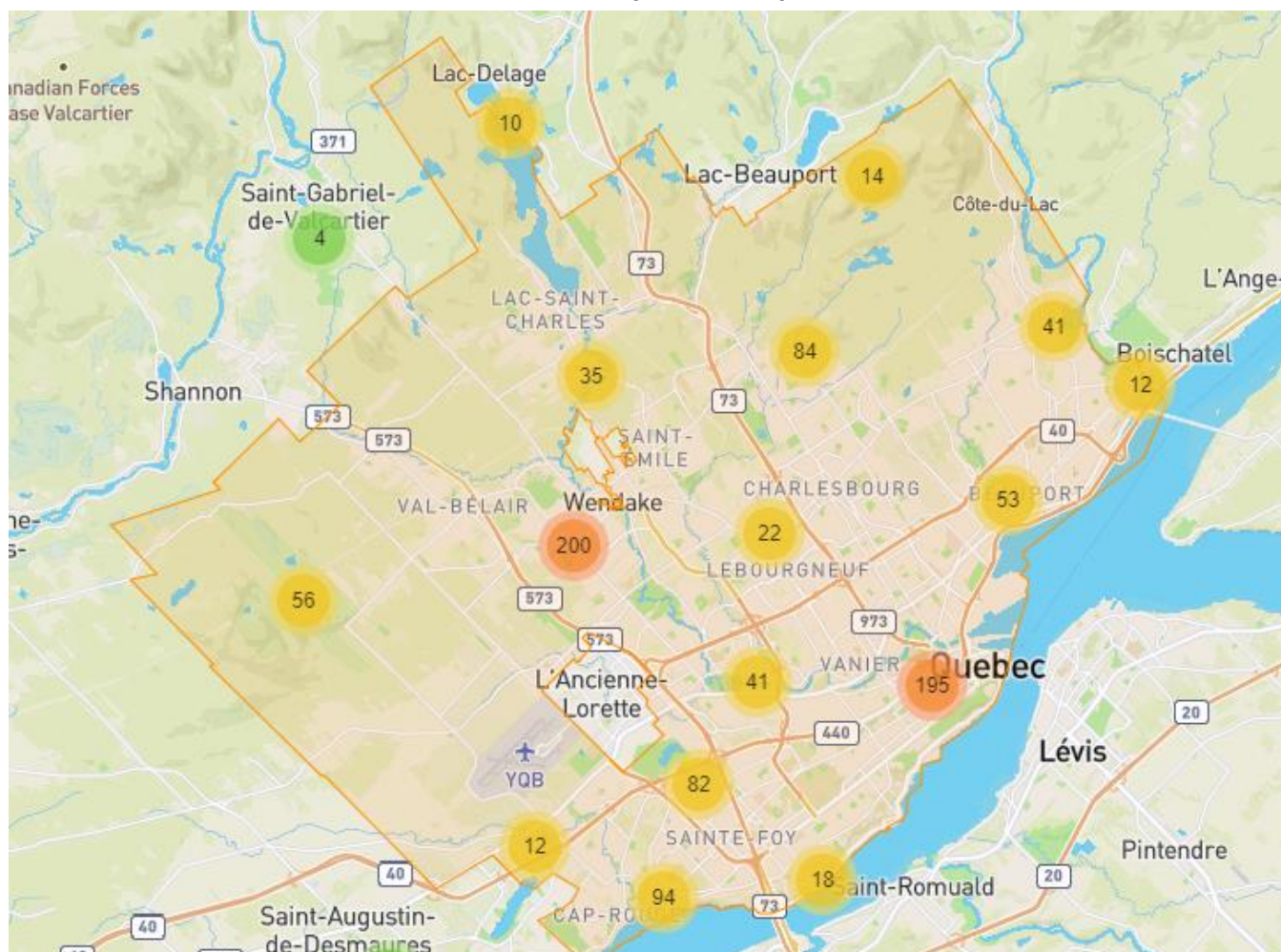
La Ville met à la disposition des citoyens des sites de plein air importants sur son territoire et aménage des sentiers, des rampes de mise à l'eau, des pistes de vélo de montagne, etc. En voici quelques exemples :

Carte 1 : Territoire de la Ville de Québec et de certains lieux



Au-delà de ces lieux bien connus, les utilisateurs ayant participé aux activités de consultation publique ont recensé plusieurs autres lieux où ils pratiquent leurs activités de plein air. Près de 2 000 visiteurs ont contribué à créer cette recension qui représente une base d'information importante pour la Ville et qui a été prise en compte dans l'élaboration des recommandations se retrouvant dans le plan d'action du Plan directeur du plein air urbain. Voici la carte qui illustre cette recension.

Carte 2 : Lieux de plein air fréquentés



Légende : ● 10 utilisateurs et moins ● 11 à 100 utilisateurs ● 101 utilisateurs et plus

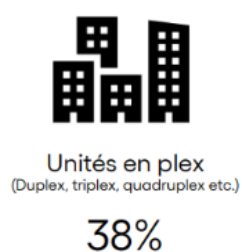
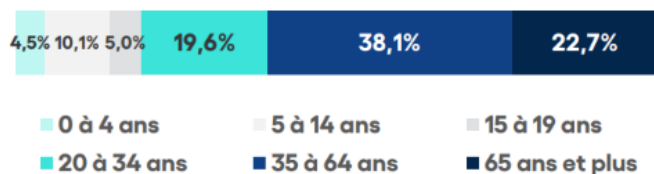
4 LA POPULATION DE LA VILLE

Les profils des quartiers et des arrondissements de la Ville de Québec sont différents les uns des autres, et cela a un impact relatif sur l'utilisation des lieux de plein air. Voici les faits saillants relatifs à la Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC

549 459 habitants en 2021

Répartition des groupes d'âge en 2021



+ 6,3%
Croissance de la
population de 2011 à 2021

Âge médian
43,3 ans

Densité moyenne
5,8
Logements par hectare



5 LE PLEIN AIR URBAIN EN PLEIN ESSOR

Pour mener à bien son Plan directeur, la Ville a entrepris des consultations auprès des citoyens, des organismes ainsi que de groupes ciblés. Ces consultations se sont déroulées en différentes phases.

Étapes de la consultation

PHASE 1 | Diagnostic des besoins et des aspirations citoyennes

Cette phase s'est déroulée du 24 mars au 16 avril 2023 sur la plateforme de participation citoyenne de la Ville. Elle comportait :

- Un **questionnaire électronique** portant sur les habitudes de fréquentation des sites, la pratique des activités de plein air urbain et le degré de satisfaction associé à leur pratique;
- La diffusion d'une **carte interactive** sur laquelle les citoyens étaient invités à identifier l'ensemble de leurs lieux de pratique d'activités;
- Un **dépôt de mémoires**.

PHASE 2 | Activités de participation publique ciblées

Cette deuxième phase a eu lieu de mai à septembre 2023. Elle visait à cibler certains groupes et organismes particuliers, afin de collecter des données plus fines sur leurs besoins. Par exemple, une consultation réalisée auprès d'un groupe jeunesse et des conseils de quartier a été conduite dans la période estivale. De plus, la Table de concertation en accessibilité universelle et la Commission consultative pour une ville inclusive ont été consultées.

PHASE 3 | Retour auprès de la population et des organismes

Cette dernière phase a eu lieu aux mois de mai et juin 2024 afin d'effectuer un retour auprès de la population et des organismes relativement à une version préliminaire du Plan directeur et ainsi partager les résultats obtenus. Elle comportait :

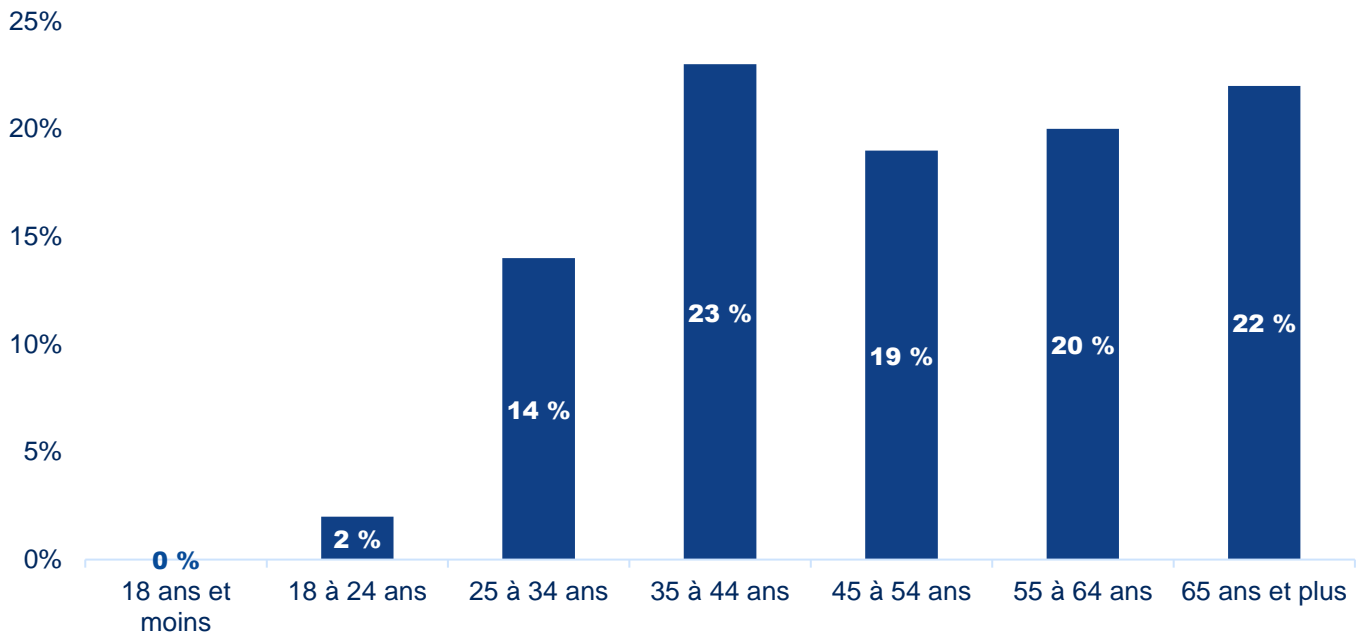
- Un atelier portant sur le plan d'action intégré au Plan directeur du plein air urbain afin d'en bonifier et en influencer le contenu

- Un webinaire interactif invitant les citoyens à remettre en question le contenu du Plan directeur et répondre à un questionnaire en ligne.

Résultats de la consultation

Quelques statistiques et constats issus de la consultation tenue en mars 2023 sont présentés ci-dessous. Le rapport de consultation complet est disponible sur le site Web de la Ville, dans la section « Participation citoyenne ».

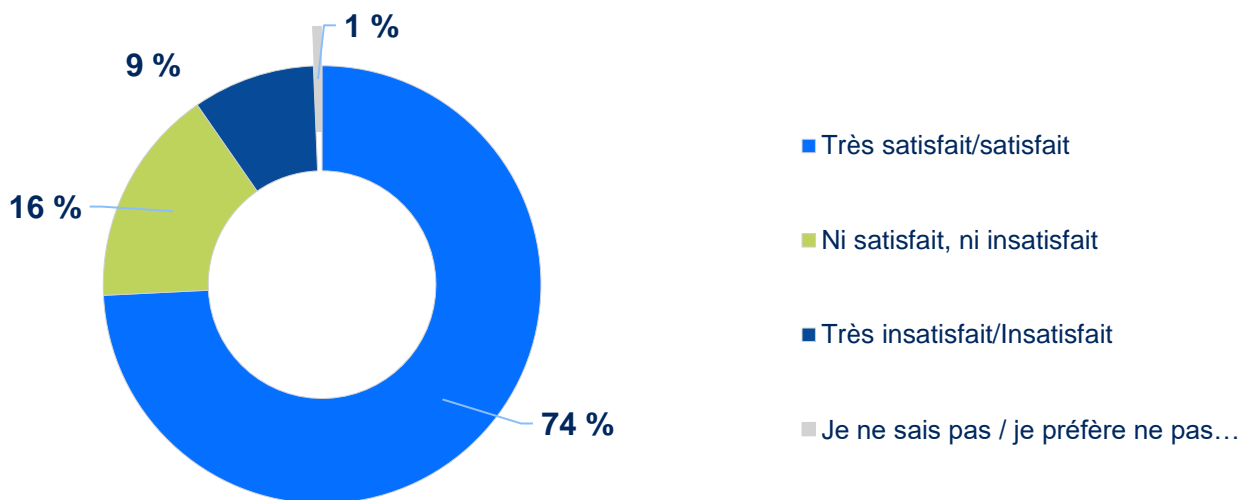
Profil des répondants par tranches d'âge



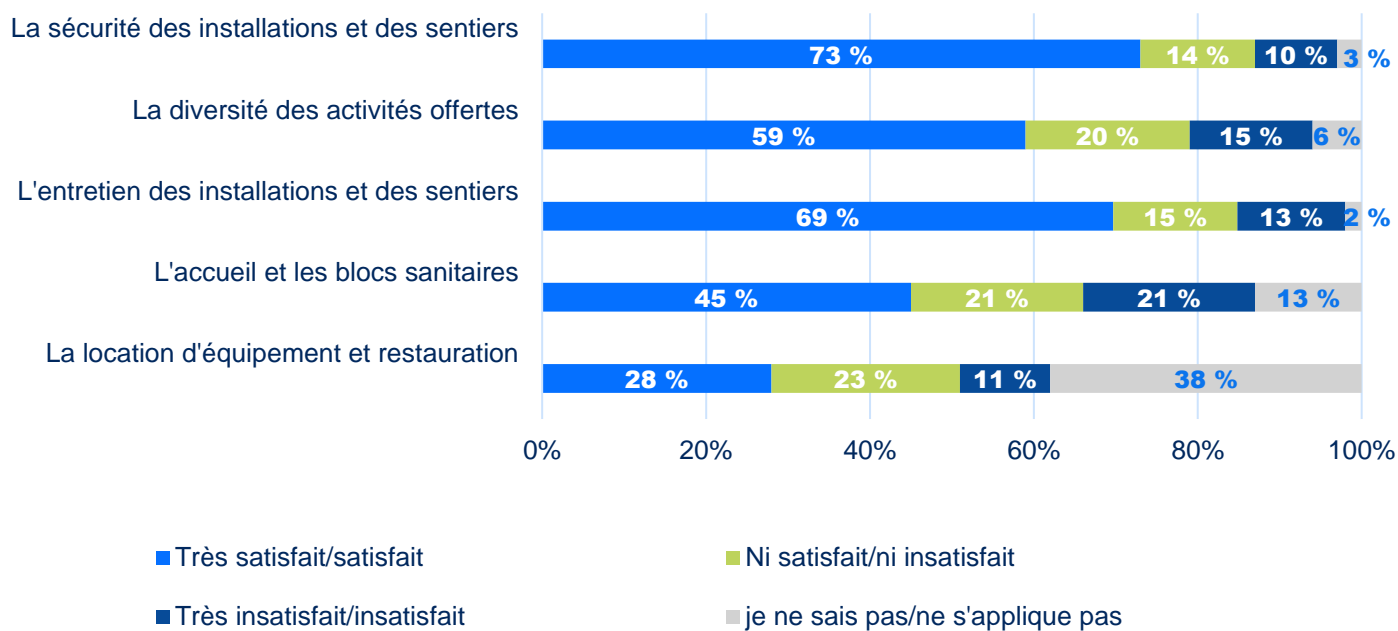
Activités pratiquées par les répondants

Activité pratiquée	Proportion (%)
Marche	20 %
Vélo (tous types confondus)	16 %
Ski de fond	11 %
Patin (à glace ou à roulettes)	9 %
Raquette	8 %
Course en sentier	7 %
Glissade	5 %

Satisfaction globale des citoyens à l'égard de l'offre d'activités de plein air urbain à Québec



Satisfaction des citoyens concernant l'entretien et les services disponibles



Mode de transport pour se rendre sur les lieux de pratique



43 %

Véhicule motorisé



42 %

Marche



15 %

Vélo

Durée des activités de plein air urbain pratiquées



61 %

Moins de 2 heures



33 %

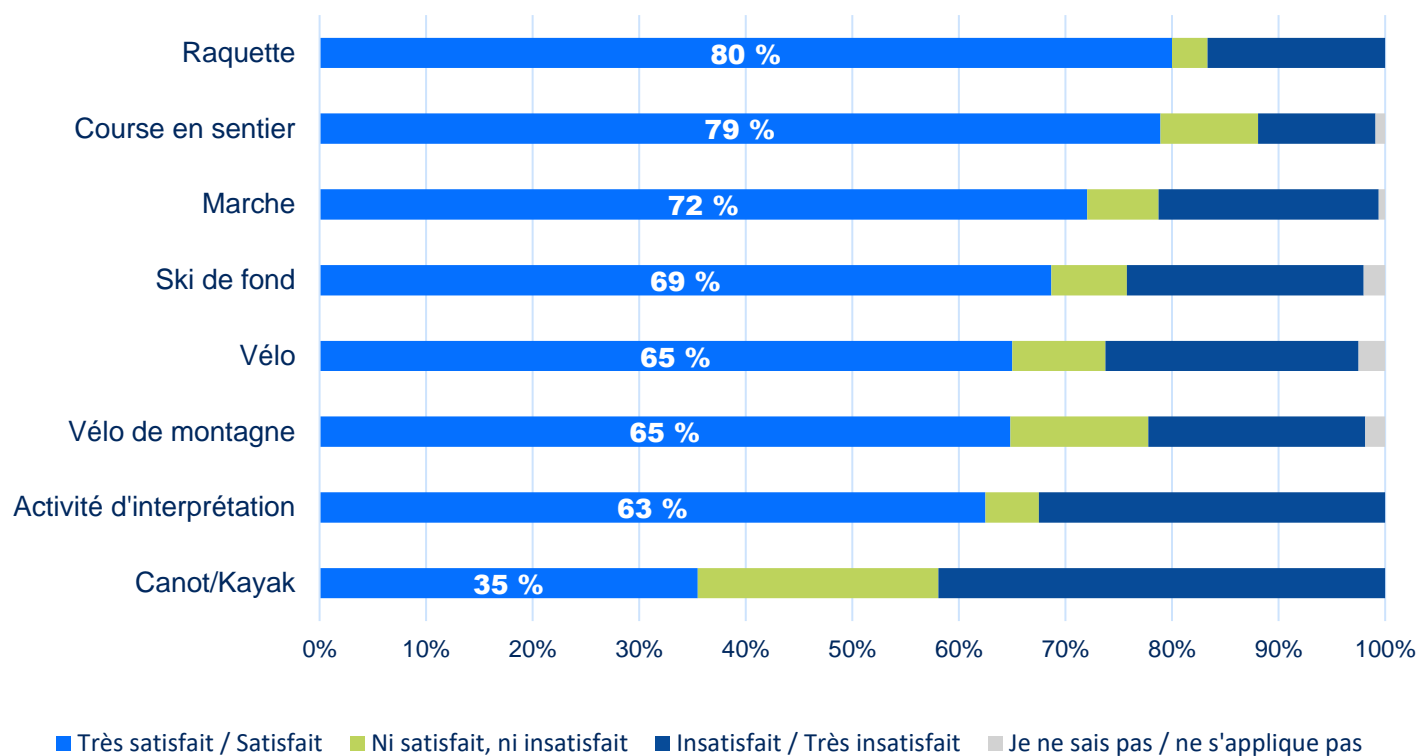
Entre 2 et 3 heures



6 %

Plus de trois heures

Satisfaction quant aux sites de pratique



En résumé, les citoyens et les organismes souhaitent des améliorations et des bonifications en ce qui a trait :

- au **développement de l'offre d'activités, dont l'accès à la location;**
- à l'accès à des **services sanitaires;**
- à la **protection des milieux naturels;**
- à la **gratuité** de l'accès aux sites de pratique;
- à la **superficie des sites;**
- à l'**entretien** des sites.

Constats issus des mémoires

Vingt documents mémoires ont été soumis. Les principaux éléments qui en sont ressortis se déclinent en quatre points :

1. Le **développement de l'offre en équipements et en infrastructures** de plein air urbain.
2. La **conservation des milieux naturels** permettant la pratique de plein air urbain.
3. La **structuration des espaces** de plein air urbain.
4. L'**accessibilité aux lieux de pratique** du plein air urbain.

Au-delà des consultations publiques menées auprès des citoyens, la Ville a sollicité différents groupes et instances pour bien connaître les enjeux touchant certaines clientèles utilisatrices.



6 S'INSPIRER POUR MIEUX SE DÉVELOPPER

La Ville s'est inspirée d'approches novatrices adoptées par différentes villes comparables. Chacune de ces villes a su miser sur une composante de son offre ou sur une approche distinctive pour accompagner les utilisateurs dans leurs expériences de plein air urbain.

Denver, États-Unis

Denver intègre dans son offre une **notion de progression** afin de permettre à sa population de développer des habiletés techniques. La ville favorise les apprentissages et l'acquisition de nouvelles capacités dans un cadre sécuritaire.

Le plan d'intervention qui découle du *Outdoor Adventure and Alternative Sports Strategic Plan* (OAASSP) propose des pistes d'action en adéquation avec les types de parcs de Denver.



Source : Ville de Denver - Confidence park et Ruby Hill Blue Park

Le plan d'intervention se décline en quatre axes d'intervention :

1. Augmentation du nombre de pratiquants.
2. Offre d'installations favorisant l'inclusion et la progression.
3. Développement d'un réseau de transport desservant les parcs.
4. Déploiement d'une stratégie de communication marketing pour faire connaître les programmes et pour inciter la population à pratiquer des activités de plein air urbain.

Vancouver, Canada

Adopté en 2020, **VanPlay** repose sur les valeurs de l'équité, de l'inclusion, de l'accessibilité ainsi que sur la résilience des parcs.

Dix énoncés ont découlé des travaux d'élaboration de ce plan directeur :



Sources : Destination Vancouver – Ville de Vancouver

1. Accroître et renouveler les parcs, les centres communautaires et les actifs récréatifs en réponse aux prévisions démographiques futures.
2. Protéger les parcs et les espaces récréatifs existants contre la pression de la densification.
3. Répartir les parcs sur le territoire de manière équitable.
4. Concentrer les efforts selon les principales responsabilités du conseil des parcs et loisirs de Vancouver.
5. Adapter les parcs et les équipements récréatifs aux changements climatiques.
6. Créer un réseau vert qui connecte les parcs, les espaces récréatifs et les berges.
7. Restaurer les milieux naturels et la biodiversité de Vancouver.
8. Favoriser un système de parcs et d'espaces récréatifs inclusifs et sécuritaires.
9. Rechercher la vérité comme base à la réconciliation avec les Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh.
10. Sécuriser le financement requis pour assurer l'entretien et la réhabilitation des parcs récréatifs.

Montréal, Canada

En 2021, Montréal a présenté une stratégie visant à relancer l'attractivité de ses grands parcs et de ses espaces naturels par l'entremise de son Plan nature et sports. Cet outil stratégique propose notamment des actions concrètes, afin de protéger le patrimoine naturel et de promouvoir l'intégration d'un mode de vie sain et actif. Reposant sur quatre grands volets (**Montréal verte, Montréal bleue, Montréal des sommets et Montréal active**), le Plan place la nature au cœur de la ville, dans une perspective de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.



7 DES LIEUX DE PLEIN AIR URBAIN PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

La Ville de Québec propose de **structurer son offre en matière de plein air** à l'image des villes étudiées et des résultats ressortis dans les consultations.

Des pôles de plein air

Les pôles de plein air regroupent un ensemble d'activités orchestrées de manière à permettre à tous une pratique débutante et intermédiaire. Les pôles assument un rôle important quant à la découverte d'activités ou la possibilité d'y créer un événement de plein air. On compte un nombre restreint de pôles, et ceux-ci ont une identité propre et distinctive. Les pôles sont essentiels à l'offre en matière de plein air puisque l'on y trouve la plus grande diversité d'activités et de services complémentaires (accueil, location d'équipement, etc.).

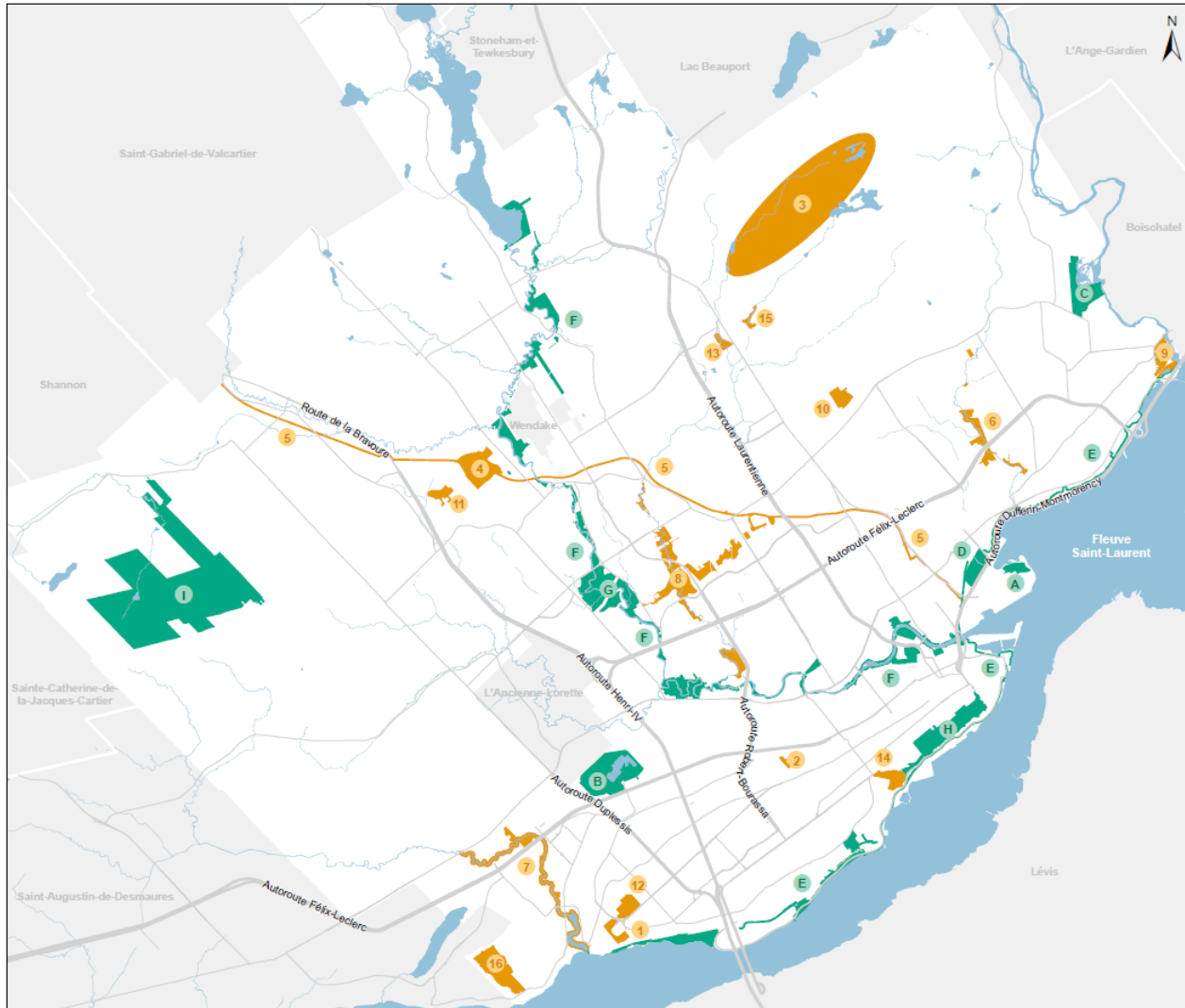
Des sites de plein air

Les sites de plein air disposent d'une offre de service diversifiée permettant la pratique d'une ou de plusieurs activités et sont situés à proximité des quartiers. Ces sites sont caractérisés par une offre qui nécessite peu ou pas d'accompagnement ou de prise en charge et qui peuvent être adaptés pour une clientèle intermédiaire. Ils forment une partie importante de l'offre en matière de plein air urbain.



La carte suivante expose la répartition de tous ces lieux :

Carte 3 : Liste des pôles et sites de plein air urbain



- Pôles de plein air**
- A Baie de Beauport
 - B Base de plein air de Sainte-Foy
 - C Centre de plein air de Beauport
 - D Domaine Maizerets et arboretum
 - E Ensemble du fleuve
 - F Ensemble du Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles et du lac Saint-Charles
 - G Parc Chauveau
 - H Parc des Champs-de-Bataille
 - I Parc naturel du Mont-Bélar (Base de plein air La Découverte)
- Sites de plein air**
- 1 Bois de Marly
 - 2 Centre de glisse Myrand
 - 3 Centre de ski de fond de Charlesbourg
 - 4 Pistes de ski de fond du Club de golf de Lorette
 - 5 Corridors cyclables des Cheminots
 - 6 Ensemble du Parc de la Rivière-Beauport
 - 7 Ensemble du parc des sentiers de la Rivière du Cap-Rouge
 - 8 Ensemble du parc naturel de la Rivière-du-Berger et du parc de l'Escarpement
 - 9 Parc de la Chute-Montmorency
 - 10 Parc de la Montagne-des-Roches
 - 11 Parc de Montchâtel
 - 12 Parc des Compagnons et boisé des Compagnons-de-Cartier
 - 13 Parc des Moulins
 - 14 Parc du Bois-de-Coulonge
 - 15 Parc linéaire de la Rivière-des-Roches
 - 16 Pistes de ski de fond de Cap-Rouge

0 0,5 1 2 km



Note : Pour les ensembles, les détails des sites qui y sont rattachés sont présents à l'annexe.

En plus de cette catégorisation, les résultats de la consultation ont permis d'identifier plusieurs autres petits espaces qui parsèment le territoire et qui permettent à tous de pratiquer une activité de plein air : buttes pour glisser dans certains parcs, sentiers qui sillonnent des parcs de proximité et petits boisés permettant l'observation de la faune ou de la flore.

8 UN PLAN POUR LE PLEIN AIR À LA VILLE DE QUÉBEC

La Ville de Québec se dote de trois axes d'intervention pour atteindre la vision de son Plan directeur du plein air :

- **Protéger les milieux naturels dans le cadre de la pratique du plein air urbain**

Le contact avec la nature est un élément fondamental de la pratique du plein air urbain. La pérennité des milieux naturels constitue en ce sens un facteur clé de réussite du Plan directeur du plein air urbain.

- **Assurer l'accessibilité du plein air urbain**

L'accessibilité se manifeste selon différents aspects, comme la proximité et la répartition des lieux de pratique sur le territoire, l'accessibilité universelle, l'abordabilité et l'accès informationnel.

- **Mettre en place une offre distinctive et complémentaire**

L'offre d'activités devrait viser la complémentarité des activités offertes en misant sur les forces propres à chacun des sites. De plus, la pratique du plein air évolue au gré des tendances et la Ville souhaite être agile à ce sujet.

Afin de concrétiser ces orientations, la Ville s'engage à intervenir afin de :

Consolider

Agir directement en matière de plein air urbain sur le territoire en entreprenant des actions pouvant avoir un impact notable sur l'offre en prévision du développement de certains lieux ou pratiques. En plus, la Ville supporte les initiatives en cours des organismes et de leurs partenaires dans l'accomplissement de leur mission. À cette fin, la Ville poursuivra les projets en cours de réalisation qui ont déjà pour but de consolider l'offre de service actuelle dans un horizon à court terme.

Pérenniser

Renforcer les efforts de développement durable des pôles et des sites de plein air pour maintenir une offre de plein air à la hauteur des besoins tout en pérennisant les milieux naturels qui sont tributaires des pressions liées aux changements climatiques, à l'urbanisation et la surutilisation, et ce, dans un horizon à moyen terme.

Développer

Permettre la mise en œuvre de nouvelles actions issues des besoins recueillis, et cibler les projets prioritaires visant à bonifier et à compléter la diversité de l'offre de service en matière de plein air de proximité dans un horizon de temps plus long pour mieux répondre aux enjeux identifiés.

La mise en œuvre du plan directeur est articulée autour d'un plan d'action, lequel a été structuré selon les types d'intervention (consolider, pérenniser et développer) et en fonction des orientations mentionnées ci-haut.

Prendre note que les actions inscrites au plan d'action ne prennent pas en compte l'ensemble des opportunités et projets qui pourraient se présenter dans les prochaines années. Le plan d'action pourrait donc évoluer au fil des années.

Protéger les milieux naturels

ACTIONS	Consolider	Pérenniser	Développer
1. Formaliser le comité de travail intégrant les organismes et les partenaires du milieu, pour la mise en place de critères et d'outils d'analyse permettant de mesurer la capacité de support des milieux naturels.	✓		
2. Mesurer de façon prioritaire la capacité de support des sites subissant les plus fortes pressions et mettant en péril la pérennité des milieux naturels ainsi que la qualité de l'expérience citoyenne.		✓	
3. Utiliser les outils d'analyse visant à évaluer la capacité de support des milieux lors de la planification de tout projet de développement en plein air (infrastructures, services).			✓
4. Assurer la mise en place de bonnes pratiques en matière d'aménagement et d'outils de mesure de la fréquentation.			✓
5. Diminuer les impacts sur les milieux naturels par l'encadrement des aménagements et de la fréquentation au-delà des sentiers et sites formels.		✓	
6. Poursuivre les efforts communicationnels visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de plein air et les diffuser (en ligne ou par l'ajout de panneaux de sensibilisation dans les lieux de pratique).	✓		
7. Maintenir et développer l'accès aux plans d'eau (contemplation, utilisation d'embarcation).		✓	
8. Poursuivre le développement de contenus éducatifs liés à la conservation de l'environnement et rendre ceux-ci disponibles en ligne.		✓	
PROJETS EN COURS	Consolider	Pérenniser	Développer
Réfection des berges au parc de la Plage-Jacques-Cartier.		✓	
Reconfiguration de la plage de baignade visant à améliorer l'expérience client et renaturalisation des berges à la base de plein air de Sainte-Foy.	✓		
Contre l'empiètement de certains propriétaires aux terrains utilisés pour l'aménagement des pistes de ski de fond de Cap-Rouge.		✓	

Assurer l'accessibilité du plein air urbain

ACTIONS	Consolider	Pérenniser	Développer
1. Compléter l'identification des niveaux de pratique pour toutes les activités de plein air offertes ainsi que la présence des activités dans les sites et pôles de plein air.		✓	
2. Poursuivre le déploiement de la stratégie de communication, tant sur le Web que sur les sites de plein air, en se dotant : <ul style="list-style-type: none"> d'une section spécifique destinée aux activités de plein air ainsi qu'une répartition en fonction des lieux de pratique; de cartes uniformisées pour tous les sites de plein air (Web et terrain). 	✓		
3. Entreprendre des démarches auprès du RTC pour bonifier la desserte en autobus dans les zones de Val-Bélair, Charlesbourg et Beauport.		✓	
4. Bonifier l'accès en transport actif aux sites de plein air et aux pôles de plein air.			✓
5. Partager et diffuser les données recueillies par la Ville de Québec aux organismes partenaires de l'offre, concernant la fréquentation et de la satisfaction.		✓	
6. Maintenir un accès abordable au plein air urbain en limitant les hausses tarifaires pour l'accès aux sites ou la location d'équipements.		✓	
7. Poursuivre les efforts visant à rendre accessibles de façon universelle les pôles et les sites à fort potentiel en fonction des meilleures pratiques reconnues.			✓
8. Poursuivre l'inventaire des installations et des services offerts en matière d'accessibilité universelle.	✓		
9. Bonifier l'information pour les personnes vivant avec des incapacités, tant sur le Web que sur le terrain, dans le but de faciliter la planification de leurs sorties en plein air.		✓	
PROJETS EN COURS	Consolider	Pérenniser	Développer
Intégrer des fiches spécifiques relatives au plein air urbain dans le Guide pratique d'accessibilité universelle.	✓		

Mettre en place une offre distinctive et complémentaire

ACTIONS	Consolider	Pérenniser	Développer
1. Adapter la programmation municipale de plein air urbain aux besoins et aux tendances pour créer des expériences clients de qualité, notamment par le maintien et le développement de partenariats.	✓		
2. Consolider l'offre liée au vélo de montagne, à la course en sentiers et à la raquette dans certains pôles de plein air identifiés.		✓	
3. Développer une méthode d'évaluation pour la formalisation d'activités ou de sites informels à intégrer à l'offre municipale de plein air urbain.		✓	
4. Soutenir le développement d'activités émergentes ou de projets déposés par les organismes partenaires.			✓
5. Confirmer certains pôles d'activités de plein air soit : le domaine de Maizerets (observation), le mont Bélair (la montagne), le centre de plein air de Beauport (camping) et la base de plein air de Sainte-Foy (baignade et activités nautiques).			✓
6. Poursuivre la mise à jour des plans directeurs des sites suivants : <ul style="list-style-type: none"> • la base de plein air de Sainte-Foy; • le domaine de Maizerets; • le centre de plein air de Beauport. Et assurer la réalisation des actions prévues dans le Plan directeur au parc naturel du Mont-Bélair.		✓	
7. Planifier le développement d'une offre en matière de plein air urbain dans la portion nord-est de la ville (arrondissement de Charlesbourg).			✓
8. Organiser l'offre en matière de plein air urbain au parc Chauveau, en relation avec la construction du pavillon de services.		✓	
PROJETS EN COURS	Consolider	Pérenniser	Développer
Construction d'un stationnement écologique à la base de plein air de Sainte-Foy.		✓	
Mise à jour du plan directeur à la base de plein air de Sainte-Foy.			✓
Relocalisation du quai visant à maximiser l'accessibilité aux activités nautiques en eau plus profonde au centre de plein air de Beauport.	✓		
Amélioration de l'offre de prêt à camper au centre de plein air de Beauport,	✓		
Formaliser et aménager le site du parc de Montchâtel pour la pratique du vélo de montagne.	✓		
Consolidation des pistes de ski de fond (changements climatiques et acquisition de nouveaux terrains privés) au parc naturel du Mont-Bélair.	✓		

Analyse visant à ouvrir 4 saisons l'accès au stationnement sur le chemin de Bélair (désengorger l'accès de la base de plein air La Découverte) au parc naturel du Mont-Bélair.	✓		
Prolongement de la piste cyclable au sentier des Grands-Domains-de-Sillery.			✓
Réalisation du plan directeur du parc Chauveau : implantation d'un nouveau bâtiment de services et d'une piste multifonctionnelle, bonification du réseau pédestre et de ski de fond et officialisation des pistes de vélo de montagne.			✓
Ajuster le développement de l'offre de plein air urbain du secteur Chaudière.	✓		

Annexe

Pôles de plein air

- A** Baie de Beauport
- B** Base de plein air de Sainte-Foy
- C** Centre de plein air de Beauport
- D** Domaine Maizerets et arboretum
- E** Ensemble du fleuve :
 - Parc de l'Anse
 - Promenade Samuel-De Champlain
 - Parc nautique de Cap-Rouge
 - Corridor cyclable du Littoral
 - Sentiers des Grands-Domains-de-Sillery
 - Parc du Domaine-des-Retraités (Sentier des grèves)
 - Parc Plage-Jacques-Cartier
- F** Ensemble du Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles et du lac Saint-Charles :
 - Parc Cartier-Brébeuf
 - Parc Chauveau
 - Parc de la Chute Kabir Kouba
 - Parc de la Falaise-Verte
 - Parc de la Pointe-aux-Lièvres
 - Parc de l'Amérique-Latine
 - Parc de l'Anse-à-Cartier
 - Parc des Naissances
 - Parc des Saules
 - Parc D'Iberville
 - Parc du Pont-Scott
 - Parc du Vieux-Passage
 - Parc Gaby-Pleau
 - Parc Gilles-Lamontagne
 - Parc Jean-Roger-Durand
 - Parc Krieghoff
 - Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles
 - Parc Pincourt
 - Parc Robert-Cardinal
 - Parc Victoria
 - Place de la Rivière-Sans-Bruit
 - Parc de la Presqu'île
 - Parc du Château-d'Eau
 - Parc du Costebelle
 - Parc-école des Berges
 - Parc Victorin-Beaucage
- G** Parc Chauveau
- H** Parc des Champs-de-Bataille
- I** Parc naturel du Mont-Bélair
(Base de plein air La Découverte)

Sites de plein air

- 1** Boisé de Marly
- 2** Centre de glisse Myrand
- 3** Centre de ski de fond de Charlesbourg
- 4** Pistes de ski de fond du Club de golf de Lorette
- 5** Corridors cyclables des Cheminots
- 6** Ensemble du Parc de la Rivière-Beauport :
 - Parc Saint-David
 - Parc Armand-Grenier
 - Parc Chabanel
 - Parc Montpellier
 - Parc de la Rivière-Beauport
 - Parc de la Famille
 - Parc Joseph-Giffard
 - Parc Juchereau
 - Parc Étienne-Parent
 - Parc Chevalier
- 7** Ensemble du parc des sentiers de la Rivière du Cap-Rouge :
 - Parc de Champigny
 - Parc de Chauray
 - Parc de Lorraine
 - Parc des Écores
 - Parc des Sentiers-de-la-Rivière-Cap-Rouge
 - Parc Antoine-Martin
 - Parc des Meuniers
 - Parc des Primevères
 - Parc Robert-L.-Séguin
 - Îlot du Fort
 - Parc Kiwanis
- 8** Ensemble du parc naturel de la Rivière-du-Berger et du parc de l'Escarpement :
 - Parc naturel de la Rivière-du-Berger
 - Parc de Duberger
 - Parc de l'Escarpement
- 9** Parc de la Chute-Montmorency
- 10** Parc de la Montagne-des-Roches
- 11** Parc de Montchâtel
- 12** Parc des Compagnons et boisé des Compagnons-de-Cartier
- 13** Parc des Moulins
- 14** Parc du Bois-de-Coulonge
- 15** Parc linéaire de la Rivière-des-Roches
- 16** Pistes de ski de fond de Cap-Rouge

